



Infos ce qu'il faut

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter
notre déléguée syndicale, Ghislaine Le Divechen :
tel. 07 60 01 56 38 - g.ledivechen@aljt.asso.fr



Mieux vous informer, mieux communiquer

Cette année sera une année décisive pour l'ALJT avec des négociations, des évolutions et des réorganisations en tout genre. Voyez plutôt : Projet associatif, Négociation du temps de travail, Négociation d'un accord QVCT, Négociation de la classification dans la convention collective HLA, Gestion prévisionnelle des Emplois et Parcours Professionnels, Réorganisations des territoires et des pôles. Et bien sûr négociation de nos salaires....

Nous ne pouvons plus communiquer comme avant.

Depuis plusieurs mois, vous pouvez lire notre **lettre mensuelle "infos ce qu'il faut"** qui vous donne les grandes lignes des sujets en cours.

Pour aller plus loin, en complément du site Intranet de l'ALJT où vous trouverez toujours les comptes rendus officiels, les accords d'entreprise et nos tracts, nous avons créé **notre propre site Internet**.

Son adresse est simple :

www.cgtaaljt.com

Au plaisir de vous y retrouver !



Travaux au siège

Le propriétaire de l'immeuble du siège social a fait commencer des travaux de désamiantage sans informer les locataires dont l'ALJT. Pour assurer la sécurité des salariés, la direction générale a strictement limité l'accès des locaux. Seuls les membres du Codir et le directeur technique peuvent y accéder. Par ailleurs, l'ALJT a mandaté un expert assermenté en matière de sécurité pour vérifier que les travaux soient faits dans des conditions qui garantissent la sécurité des personnes. D'ores et déjà, il a rapporté par oral des manquements sérieux. Il rendra son rapport écrit dans les jours prochains. A partir de là, le bureau de l'ALJT décidera des suites à apporter. La CSSCT tiendra une réunion extraordinaire le 27 septembre. Nous vous tiendrons bien entendu informés.



Négociations

18 septembre : NAO : Deuxième réunion de négociation sur les salaires et la valeur du point

Lors de la réunion du 10 juillet, nous avons très largement mis en évidence les effets de l'inflation actuelle et des années précédentes, inflation qui nous touche au quotidien (alimentation, logement, électricité, transports...). La prime Ségur, prévue pour rattraper le bas niveau des salaires des travailleurs sociaux a été complètement absorbée.

Conformément aux orientations de notre confédération, nous avons revendiqué une augmentation de 10% des salaires soit une valeur du point à 1,3035 €.

Nous avons également revendiqué une revalorisation des bas salaires, l'alignement de l'indemnité retraite sur celle du licenciement et une indemnité de télétravail de 25 € pour compenser les frais engendrés. A suivre...

Prochaine réunion NAO : le 15 octobre

QVCT : Les dates ne sont pas encore connues à ce jour



La politique sociale de l'ALJT, la réorganisation GHS, la création d'un poste de secrétaire général.e, le bilan Formation 2023 et projet 2024 ainsi que les travaux du siège ont été les principaux points traités lors du CSE de juillet...